



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

Direction Régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Service Prévention des Risques  
Unité Pilotage, Information et Crédits

Nos réf. : SP/PF-SPR-D0310-2016-SPR  
Affaire suivie par : Patricia FANCELLI  
patricia.fancelli@developpement-durable.gouv.fr  
Tél. 04.91.83.63.50 Fax : 04.91.83.64.40

Marseille le 23 Février 2016

Le Directeur Régional

à

Destinataires in fine

**Objet** : invitation à la prochaine « rencontre des installations classées ».

Madame, Monsieur,

La DREAL PACA a le plaisir de vous convier à la prochaine rencontre des installations classées, en partenariat avec le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions et des risques Industriels (SPPPI).

Nous souhaitons continuer à échanger avec vous autour de nos préoccupations communes. En effet, cela répond à notre volonté constante de mieux vous informer sur l'évolution de la réglementation et de faciliter, dans toute la mesure du possible, vos démarches vis-à-vis de l'administration.

Nous serons très heureux de vous accueillir pour cette nouvelle réunion le :

Jeudi 17 Mars 2016 à partir de 14h00

(Accueil à partir de 13 h 30)

A l'Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-pompiers (ENSOSP)  
1070 rue Lieutenant Parayre - BP 20316 - 13798 AIX EN PROVENCE Cedex 03  
Pôle pédagogique

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de cette demi-journée. Pour la bonne organisation de cette ci, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner avant le **13 mars 2016** votre réponse par messagerie à l'adresse suivante :

**patricia.fancelli@developpement-durable.gouv.fr**

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Directeur Régional, par intérim, et par  
délégation

Le Chef du Service Prévention des Risques,  
Pierre PERDIGUIER  
Ingénieur en chef des mines



## ORDRE DU JOUR

- Audits énergétiques et dispositifs d'investissements dans la mise en œuvre d'actions pour la maîtrise de l'énergie.
- Nouvelles modalités des contrôle inopinées air et eau
- Rapportage sur l'autosurveillance des installations industrielles (GIDAF)
- Actualités du SPPPI
- Réglementation Biocide : obligations des producteurs et des utilisateurs aval
- Modalités de la surveillance environnementale (guide INERIS)
- SEVESO III
- Circulaire sûreté (sous réserve de la publication du texte)

## ENSOSP

1070 rue Lieutenant Parayre - BP 20316 - 13798 AIX EN PROVENCE Cedex 03

Tél : +33 (0)4 42 39 05 43 - Fax: +33 (0)4 42 39 05 49 - Site : <http://www.ensosp.fr>

## PLAN D'ACCES

